

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 17. 9^{bre}.

438
1846.

Direction

DES

Beaux-Arts.

1^{er} Bureau

BEAUX-ARTS.

Département

Académie Royale
de France à Rome

Approbation du
Compte Général des
Recettes et Dépenses
de cet Etablissement
pour l'exercice
1845

Monsieur le Directeur, j'ai reçu joint
à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire le 2^{ème} de ce mois, le Comptes
Général des Recettes et Dépenses de l'Académie
Royale de France à Rome, pour l'exercice
1845, présentant

En recettes	101384 = 54
En dépenses	104936 = 67.

Excédant de Dépenses $3552 = 13$

Mais cet excédant de
Dépenses a été couvert par une
ordonnance de pareille somme
en date du 19 août, au nom
de M. Flury Gérard ci - $3552 = 13$

Partant

Réaut

En raison de ces pièces justificatives
que vous avez produites à l'appui du dit
Compte, j'en ai arrêté

en Recettes à	104936 = 67
en Dépenses à	104936 = 67.

J'en ai transmis ci joint une
expédition Revêtue de mon approbation.

Agrez, Monsieur le Directeur,

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome

L'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

Orléans